



Publié le 02/02/2022

Rapprochement d'Immobilière Basse Seine et de Sodineuf

Un protocole d'accord a été signé ce 31 janvier 2022 avec les collectivités locales de la région de Dieppe et du pays de Bray pour acter le rapprochement d'Immobilière Basse Seine avec Sodineuf, filiale elle aussi d'Action Logement.

Le rapprochement de ces deux sociétés, voisines sur le même territoire, permettra de créer une société à dimension régionale, implantée de la Baie de Somme au Cotentin en passant par Rouen, Dieppe, Le Havre, Port-Jérôme, Fécamp, Val-de-Reuil – Louviers, Caen La Mer, le Pays de Bray ou encore la Côte Fleurie.

Forte de 330 salarié-es, cette future société, dont le siège social se situera à Rouen, sera au service des 70 000 normandes et normands qu'elle loge dans les 24 000 logements qui constitueront son patrimoine.

Le protocole précise la représentation des collectivités - la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, la Ville de Dieppe et la Ville de Neufchâtel-en-Bray - dans la gouvernance de la future société issue de la fusion.

En accord avec les actionnaires historiques des deux sociétés, 3F est devenu actionnaire majoritaire de Sodineuf depuis le mois de décembre 2021.

Les équipes d'Immobilière Basse Seine et de Sodineuf travaillent actuellement à la mise en place de ce rapprochement qui sera opérationnel au plus tard le 1^{er} octobre 2022.